



Réf : **SECUALIM** CS.2015-93

Luxembourg, le 02 mars 2015

Communiqué de Presse
« Présence trop élevée de Déoxynivalénol dans des cornflakes »

Les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises ont été informées via le système d'alerte rapide des denrées alimentaires de la Commission Européenne que le produit

« Cornflakes, Winny, 375 gr »


est contaminé par le déoxynivalénol et a été distribué au Luxembourg dans les magasins Cactus et Delhaize.

Le déoxynivalénol (DON, vomitoxine) est une mycotoxine produite par plusieurs champignons, notamment *Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*. Il s'agit d'une toxine commune des céréales et des grains, et plus particulièrement du blé, de l'orge et du maïs.

Les symptômes possibles d'une consommation excessive sont des troubles gastro-intestinaux tels que des vomissements.

Les produits contaminés ont été retirés de la vente dans les magasins Cactus et Delhaize au Luxembourg mais une partie des stocks a été vendue.

Voilà pourquoi les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises recommandent aux consommateurs de ne plus utiliser le produit suivant :

Nom :	Cornflakes	
Marque	Winny	
Catégorie :	Céréales petit déjeuner	
Unité :	375 g	
Date limite de consommation :	21/12/2015	
Numéro de lot :	L14-05244	
Code barre	5400247009654	

Seulement le produit «Cornflakes Winny» avec le numéro de lot et la date de durabilité indiqués est concerné. Tous les autres produits ne sont pas concernés.

Pour des renseignements supplémentaires veuillez contacter :

Le Service de la sécurité alimentaire

☎ : 24775625

secualim@ms.etat.lu

ou consulter le site : www.securite-alimentaire.lu

Communiqué par le Ministère de la santé